

GROUPE DE TRAVAIL  
POLITIQUE DE LA VILLE

# LES RAPPORTS ENTRE LA POLICE ET LA JEUNESSE EN FRANCE



Compte-rendu du 15/11/2023

## I INTERVENANTS

**Sonia Fibleuil**, commissaire divisionnaire, porte-parole de la police nationale



🕒 Le mercredi 15 novembre 2023 de 8h30 à 10h00

📍 **en visioconférence**

**Groupe de travail piloté par** Patrice Leclerc, maire de

👤 Gennevilliers, Vice-président de l'AMIF en charge de la politique de la ville



## I CONTEXTE / ACTUALITÉ

Durant près d'un mois, au début de l'été, de nombreuses communes ont connu des émeutes urbaines violentes. A la suite de ces événements, le groupe de travail « Politique de la ville », piloté par Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers et Vice-président de l'Association des Maires d'Ile-de-France en charge de la politique de la ville, a souhaité engager un cycle d'audition autour de la relation entre la police nationale et les jeunes.

Le 27 septembre, les élus auditionnaient ainsi Sébastien Roché, criminologue, directeur de recherche au CNRS pour recueillir son regard de chercheur sur ce rapport entre l'institution policière et les jeunes.

Pour sa deuxième séance du cycle, le groupe de travail a reçu madame Sonia Fibleuil, commissaire divisionnaire et porte-parole de la police nationale.

## I POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES

**Patrice Leclerc** introduit la séance en rappelant qu'à travers ces auditions les élus du groupe de travail cherchent à **améliorer leurs réflexions sur le sujet** et remercie Sonia Fibleuil pour sa participation à cette séance. Les sondages donnent des résultats différents à propos de la perception de la police en fonction des populations sondées. En auditionnant Sonia Fibleuil, les élus souhaitent avoir le point de vue de l'institution policière alors même qu'un certain nombre de sujets comme le recrutement, la formation sont en débat actuellement.

**Sonia Fibleuil** remercie les élus pour leur invitation et est favorable à ces temps d'échanges qui permettent de parler des constats et des perspectives d'amélioration pour la relation entre la police nationale et la population. Les jeunes d'aujourd'hui constituent les citoyens de demain mais aussi les policiers de demain. Cette relation ne peut se résumer aux événements tels que les émeutes et on ne peut pas résumer la jeunesse comme un tout car il y a différentes jeunesses en fonction des origines sociales, géographiques, ...

**L'institution n'a pas vocation à être une spectatrice passive de ce qui se passe et de ce qui se dit de son action.** L'institution est dans l'explication, elle est apolitique et le plus technique possible, ce qui n'est pas le plus valorisé médiatiquement ou sur les réseaux sociaux. Le rôle de l'institution est donc de clarifier son action, de mieux expliquer le lien police-justice, ... Elle doit poursuivre l'objectif de tisser une relation de confiance durable. Les sondages montrent des réponses paradoxales sur la perception de la police par la

population. Les jeunes ont majoritairement confiance en la police nationale et si une grande majorité pensent qu'il y a des problèmes entre les jeunes et la police, 64% considèrent que la faute est partagée. Plusieurs facteurs offrent des marges de manœuvre pour l'institution : 87% des jeunes pensent que la relation à la police peut être améliorée, les jeunes ont une quête de sens dans l'approche de leur métier, notamment sur le volet régalien, et il y a une méconnaissance des missions de la police qu'il faut combler.

Partant de ces constats, la police nationale déploie différentes actions vers les jeunes :

- **En matière de communication**, elle assure une présence **sur les réseaux sociaux** fréquentés par les jeunes (Tiktok, Snapchat) où la police est incarnée par de jeunes policiers ambassadeurs qui expliquent l'actualité pour contrer les vidéos virales en ligne. La communication de la police reste toutefois **fortement contrainte** par le cadre légal.
- **En matière de recrutement**, la police souhaite être la plus inclusive possible. Cela se traduit par **la réserve opérationnelle** qui a un cœur de cible que sont les jeunes qui souhaitent s'engager vers les métiers de la police. Elle permet de faire connaître les services à travers des patrouilles en centre-ville, des missions d'accueil, ... Le deuxième type de recrutement est celui des **policiers adjoints** pour des jeunes sans diplômes, qui assistent les gardiens de la paix et qui bénéficient ensuite d'aménagements de concours. Cette ouverture au recrutement sans concours est un changement important pour l'institution policière.
- **Dans les territoires**, des actions de terrain existent pour favoriser le lien police-jeunesse. Actuellement, 24 **centres de loisirs jeunes** de la police nationale, en quartier sensible, permettent de montrer la police autrement avec des activités en dehors de l'action policière. La police mène aussi des **partenariats avec des associations** comme « Prox'Raid Aventure » ou encore « Jeunes et Engagés » qui reconstitue des procès sur les problématiques qui concernent souvent les jeunes.
- **Concernant la formation des agents**, la police a introduit des modules sur les discriminations en lien notamment avec la DILCRAH. Il existe 500 référents en charge de la question dans les rangs de la police.

## Questions des participants

***On a parfois l'impression que l'institution délègue la parole aux syndicats de police plutôt qu'au commissaire local ou à un acteur de l'institution.***

Sonia Fibleuil : La communication de la police est fortement contrainte. C'est une institution qui est construite pour ne pas parler. Elle est contrainte :

- Par l'article 11 du Code pénal qui stipule que « sauf dans le cas où la loi en dispose autrement et sans préjudice des droits de la défense, la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est secrète. »
- Par l'autorité du Préfet en ce qui concerne les manifestations sur la voie publique. La police doit donc attendre la communication de la Préfecture avant de pouvoir communiquer elle-même.
- Par la communication du ministère de l'Intérieur qui conduit la politique de sécurité.
- Par la communication syndicale qui est libérée des contraintes de l'institution et constitue une parole réactive recherchée des médias, au contraire de la communication très réglementée de l'institution.

La fonction de porte-parole en tant que telle n'existe que depuis 2021. 4 000 interventions médiatiques sont réalisées par an pour évoquer les sujets nationaux sensibles.

***La police peut-elle déposer plainte quand des personnes diffusent des vidéos tronquées d'interventions policières afin de dissuader ces pratiques ?***

C'est une possibilité. La police nationale travaille aussi de plus en plus au décryptage des fausses informations, notamment via les réseaux sociaux.

***Il y a 20 ans la brigade équestre stationnée à Neuilly-sur-Marne permettait d'engager de nombreuses actions avec les jeunes. Après son déménagement dans une autre commune, ces actions ont disparu. Il faut conserver un lien de proximité pour la police de demain.***

Les brigades équestres ont un coût élevé et de nombreuses questions ont émergé aujourd'hui et doivent être prises en compte comme le bien-être animal.

***Comment la police nationale appréhende-t-elle le mal-être de certains jeunes qui sont concernés par des difficultés sociales, des difficultés scolaires ou par des problématiques de santé mentale ?***

Ce mal-être s'exprime aussi à travers la violence grandissante des violences, qu'elles soient le fait de jeunes ou d'autres personnes. Le temps des troubles n'est pas le temps du dialogue. Mais après l'interpellation, il y a toujours un dialogue avec une mise à distance du fait concerné. La police travaille en partenariat avec des psychologues, des intervenants

sociaux, les communes pour orienter les jeunes vers un suivi adapté aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer. Ce travail a par exemple été documenté dans un reportage du journaliste Mikael Corre à Roubaix pour le journal La Croix.

***Quelle est la place des parents dans le rapport entre police et jeunesse ?***

Quand un mineur est interpellé, il faut un représentant légal pour venir le récupérer. Ce moment permet aussi un temps pour échanger avec les parents.

***Pouvez-vous nous parler de vos relations avec les polices municipales ?***

Que ce soit les polices municipales, les associations, les médiateurs ou d'autres acteurs intervenant dans les quartiers, tous concourent au maintien de la tranquillité publique au quotidien. Ce sont des forces complémentaires. Il appartient ensuite au législateur de se prononcer sur le degré d'implication des polices municipales dans le continuum de sécurité.

***Il y a dans certains quartiers des associations de mamans. Comment la police coopère-t-elle avec ces acteurs de terrain ?***

Ces associations sont bien connues et font partie de leurs interlocuteurs. Elles participent au continuum de sécurité également. Tout ce qui peut être utile pour prévenir les faits de délinquance est le bienvenue pour assurer la tranquillité.

***La population est au fait de la présence de points de deal à proximité de chez eux, les signale mais ne voit pas d'actions concrètes permettant de les démanteler. Comment agir durablement sur ce point ?***

Il y a trois problématiques qui ne permettent pas une action immédiate :

- L'action de terrain, de harcèlement des points de deal n'empêche pas le fait que ces points de deal se déplacent.
- L'action d'investigation qui demande du temps pour agir sur l'ensemble du réseau, du simple guetteur à la tête de réseau.
- Il n'y a enfin pas de point de deal s'il n'y a pas de consommateurs. L'économie du trafic de stupéfiants est colossale.

Il est possible et important de signaler ces points de deal sur le site internet [masecurite.fr](http://masecurite.fr)

***Lors de confrontations entre jeunes et policiers, il y a une sorte de surenchère viriliste. Cet aspect ne peut-il pas être pris en compte dans la formation ?***

Il y a des stéréotypes sur l'image du fonctionnaire de police. La police travaille sur la diversité même si le focus sur les affrontements fait ressortir cet aspect viriliste.

L'institution s'est féminisée « par le haut ». Il y a ainsi une parité sur les postes de directions à la Direction Générale de la Police nationale. Par exemple, la chef des CRS est une femme, la chef de l'inspection est une femme, ... Plus on féminise par le haut, plus on enrichit la décision sur cet aspect.

25% des officiers sont des femmes et il y a 20% de femmes sur le terrain.

***Concernant le contrôle interne de la police, il existe parfois des doutes sur son efficacité. Faut-il conserver un contrôle interne ou privilégier un contrôle externe ?***

Aucun policier ne pense qu'aller à l'IGPN est une partie de plaisir. Il y a à la tête de l'IGPN une magistrate de l'ordre judiciaire, il y a également un magistrat de l'ordre administratif. Il y a donc une ouverture.

Il y a eu 1065 enquêtes judiciaires sur l'activité IGPN en 2022. Cela concerne des faits où il y a faute administrative et faute pénale. Il y a 192 enquêtes administratives pour 165 manquements. 112 agents ont eu des propositions de renvoi en conseil de discipline. 6800 signalements sur la plateforme de signalement de l'IGPN et 929 concernent l'usage excessif de la force. 90 structures de la police nationale ont fait l'objet d'un testing.

Il y aurait une volonté de rendre plus transparente cette action de contrôle mais il existe un temps de procédure incompressible puisqu'il y a une sanction judiciaire et une sanction administrative. C'est l'autorité hiérarchique et le conseil de discipline qui établissent cette dernière, l'IGPN ne faisant que proposer la sanction.

Patrice Leclerc remercie Sonia Fibleuil pour son intervention.

## Fin de la réunion

### LISTE DES INSCRITS :

Nom	Prénom	Fonction	Commune
SARI	Fouad	Maire adjoint	Vigneux-sur-Seine
GRONGNARD	Christine	Maire-Adjoint Déléguée aux affaires scolaires	Champagne sur Seine
LEVY	stéphane	daf rattaché à une collectivité locale	rueil malmaison
BOZEC	Grégory	Chef de cabinet	ANTONY
LE PIVAIN	Louis	Maire-adjoint	Viroflay
BREMOND LAOUCHEZ	LEILA	DIRECTRICE RU	MELUN
MONNOT	Virgile	conseiller délégué prévention	palaiseau

MYARD	Jacques	Maire , vice-président agglo	Maisons-Laffitte
SILVA	Guyslaine	1ère Adjointe	Villenoy
FARGEOT	Marie-Claude	Adjointe à l'enfance	Ballainvilliers
GIGONNET	PHILIPPINE	Chargée de mission auprès de la DGS	Neuilly-Plaisance
APARICIO	Jean-Michel	Maire	Beaumont-sur-Oise
LERAY	Yvon	Conseiller Municipal délégué	Combs-la-Ville
GUION	Gaël	Chargé de mission	Evry-Courcouronnes
ZANN	CLARISSE	Conseillère municipale	MARLY LE ROI
FEGHALI	Walid	Conseiller municipal	Chaville
LISAI	Patrick	Directeur Prévention sécurité	Claye-Souilly
BAUDOU	Sophie	CHARGEES MISSION PERFORMANCE ET INNOVATION TERRITORIALE	MEUDON
VILLETTE	Ronan	Conseiller Municipal	LE PLESSIS TREVISE
MONSCOURT	Phiiippe	Elu communal délégué	MONTEVRAIN
HOUCINI	Mohamed	Conseiller municipal Délégation	Fontenay-aux-Roses
GILBERT	Michel	Conseiller municipal	Bures sur Yvette
LEPONT	Claude	Maire Adjoint Finances, Politique Ville	Neuilly sur Marne
SARR	Mariétou	Adjointe ay Maire à la Jeunesse	Montévrain
TURBIAN	Julien	Adjoint au Maire délégué à la Politique de la Ville	Tremblay-en-France
LECUYER	Sophie	Déléguée à la sécurité	Fontenay aux roses
CAPITAO RIBEIRO	Pedro	conseiller municipal	Chilly-Mazarin
TONOLLI	Mélody	Adjointe à la Maire de Paris chargée de la politique de la ville	PARIS
TRICKOVSKI	Igor	Maire	Villejust
TONOLLI	Melody	Adjointe à la Maire de Paris chargée de la politique de la ville	PARIS
BELAID	Saida	Maire adjointe à la ville inclusive la citoyenneté la mémoire et à l'égalité femme-homme	meudon
DUPRE	Stéphane	Conseiller municipal	Romainville
PARRA	Yves	Conseiller Municipal délégué à la Politique de la Ville	Bondy
MARCEL	Eva	Stagiaire au cabinet du Maire de Palaiseau	Palaiseau
YAHMI	SERENA	Elue	NOISY LE SEC
GILBERT	Michel	conseiller municipal	Bures-sur-Yvette

JULIARD-GENDARME	Armelle	Adjointe au maire	BOULOGNE-BILLAN COURT
MARTIN	Patrick	Adjoint au Maire délégué à la sécurité	Tremblay-en-France
DARDILLAC	Eva	chef de service	CIG Petite couronne
MARCHAND	Marie-Pierre	Elue Politique de la Ville	Paris 13
LAMBILLIOTTE	Floriandre	chef de cabinet	joinville le pont
LARIVE	Vincent	Responsable de police municipale	NANTERRE
VIGNIER	ARNAUD	MAIRE ADJOINT	MOUROUX
REMY	Nadejda	Conseillère régionale	Paris
GENTHON	Laureen	adjointe au maire	nanterre
OUCHENE	Ouiza	Elue au logement	Ile saint denis
RICHEL	Estelle	Cabinet du maire	Noisy-le-Sec
NICOLAS	Hélène	Adjointe au maire, Tranquillité publique, Sécurité, Prévention et Accès aux droits	Colombes
OUCHENE	Ouiza	Elue au logement	I le saint denis
SEMO	Igor	Maire	Saint-Maurice
COLLADO	Pascal	Maire	Vernouillet
HUVELLE	Christine	Responsable service Dynamiques Locales	NEUILLY SUR MARNE
LEFEBVRE	SABRINA	RESPONSABLE POLICE MUNICIPALE	SERRIS
CHEVOBLE	Stéphanie	Directrice Adjointe de la Sécurité Publique	LEVALLOIS
ROYER	CHRISTEL	MAIRE	LE PERREUX SUR MARNE
PINARD	Patrice	Maire-Adjoint	Clichy-la-Garenne
LE MOAL	Alice	Adjointe au Maire / Conseillère Départementale	Clichy
LEBORGNE	Patrick	Président	Epinay-sur-Seine
BONIO	Luciano	Adjoint sport & social	Champagne sur seine
CRANOLY	Rolin	Maire	Gagny (93)
REZGUI	Rafika	Maire	Chilly-Mazarin
RAUSCHER	PATRICK	MAIRE	SAINTRY SUR SEINE
RABOUIN	Franck	Chef de la PM	SAINTRY SUR SEINE
GAILLABAUD	Geneviève	Adjointe au Maire	LA GARENNE COLOMBES
SERVANTON	DOMINIQUE	conseiller municipal. délégué à la jeunesse	L HAY LES ROSES
VILLEMIN	Virginie	Elue	Evry-courcouronnes



BECHE	G�rard	Adjoint	FRESNES sur MARNE
MZE SAID	Mhoussine	Responsable Pr�vention de la D�linquance	Champs-sur-Marne
LE POUL	Annick	Maire adjointe politique de la ville	Les Ulis
LEVY	Jean Maxime	Directeur �galit� pr�vention citoyenne (CLSPD)	Les Ulis
FRANCART	AGNES	�lue � la pr�vention et � la culture	Les ULIS (91 940)
BIANCHI	FREDERIC	CONSEILLER MUNICIPAL	SAINT MANDE
SEMO	Igor	Maire	Saint-Maurice
CRANOLY	Rolin	Maire-Conseiller D�partemental	GAGNY
DECLETY	Quentin	DGA	BOULOGNE-BILLANCOURT
DURANTON	Marianne	Maire	Morsang-sur-Orge
DJEBARRI	David	Responsable d'un service de police municipale	LE PLESSIS-TREVERSE
NOEL	Jean-Baptiste	Coordonnateur CLSPD	BOULOGNE BILLANCOURT
HAYES	Jean-Baptiste	Directeur p�le Pr�vention, m�diation et tranquillit� urbaine	SCEAUX
HERVE	Stephen	MAIRE	BONDY
QUERON	Caroline	Conseill�re municipale d�l�gu�e sant� handicap inclusion	Saint mand�
BONIO	Luciano	Adjoint Sport	Champagne-sur-Seine
MONOT	Fabienne	Conseill�re municipale	RUEIL MALMAISON
MONNOT	Virgile	conseiller d�l�gu�	PALaiseau